

Tout savoir sur le Contrat de sécurisation professionnelle (CSP)

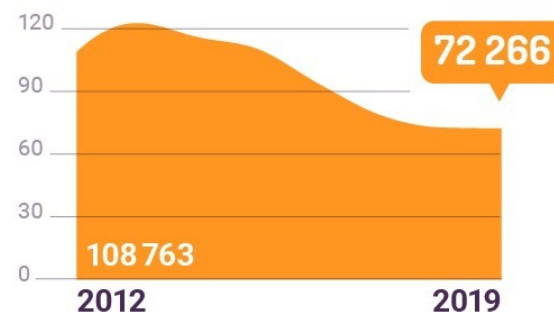
Destiné aux salariés licenciés pour motif économique d'une entreprise de moins de 1 000 salariés ou en liquidation/redressement judiciaire, le dispositif a pour objectif de favoriser leur retour à l'emploi par des mesures d'accompagnement et une indemnisation spécifiques.



Découvrez tous les indicateurs relatifs aux bénéficiaires du CSP sur data.unedic.org/csp

Un nombre de bénéficiaires stable depuis 2017

En milliers

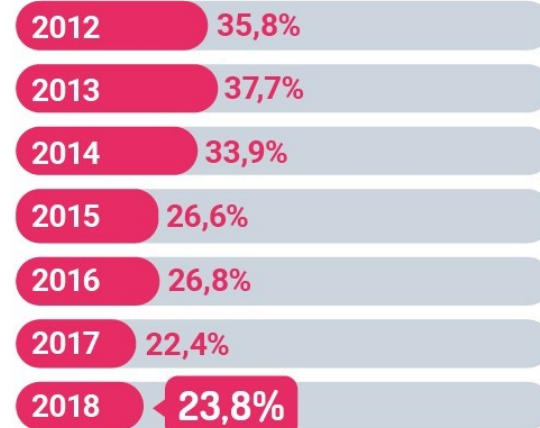


Prime de reclassement : montant brut moyen en 2018

6 234 €

Prime versée depuis 2015 lorsque le bénéficiaire retrouve une activité durable avant la fin du 10^{ème} mois en CSP.

Part des bénéficiaires optant pour la formation



Part de ceux qui bénéficient de la prime de reclassement

